



MESSAGE AU CONSEIL GENERAL

relatif aux comptes de la commune pour l'année

2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous remettre, en annexe, les comptes de la Commune de Villars-sur-Glâne pour l'année 2021.

Il s'agit du 1^{er} exercice sous le régime MCH2, nouvelle version du Modèle Comptable Harmonisé. Par le présent message, nous tenons à vous donner un certain nombre de renseignements complémentaires.

Le budget 2021 prévoyait un déficit de **CHF 5'648'570.00** pour un total de charges de CHF 79'345'292.50. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 3'290'302.18** pour un total de charges de CHF 75'806'123.79, après amortissements de CHF 6'232'708.40 (budgétisés à hauteur de CHF 5'877'946.25), attribution aux réserves obligatoires pour l'environnement (eau potable et eaux usées) CHF 1'652'479.64, de prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif de CHF 2'300'000.00, prélèvement sur la réserve intercommunale pour le renouvellement des installations de la STEP de CHF 800'000.00, prélèvement sur la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 81'320.00, prélèvement du solde sur la réserve d'aide au logement de CHF 468'697.05, prélèvement sur la réserve d'équilibre du compte des eaux usées de CHF 101'312.77, prélèvement sur la réserve d'entretien des abris PC de CHF 14'606.70 et prélèvement sur la provision pour la réforme fiscale des entreprises (PF17), budgétisé en 2021, à hauteur de CHF 1'150'000.00.

Cet exercice cumule à la fois l'introduction de la réforme fiscale des entreprises et l'effet de la pandémie, qui a débuté en mars 2020. Le confinement, ajouté aux restrictions sanitaires, ont eu moult effets sur les actions communales : un certain nombre de manifestations ont été annulées et du retard a été accumulé dans le planning de certains travaux et investissements. Par conséquent, les dépenses courantes 2021 ont été globalement inférieures au budget dans tous les chapitres. Toutefois, la pandémie n'a pas autant freiné les activités que l'année précédente. Les camps scolaires, sportifs, ou les locations de salles, pour ne citer qu'eux, ont été revus à la baisse sans être totalement annulés.

Dans ces comptes 2021 figurent les montants connus des taxations des personnes morales 2020, comprenant la réforme fiscale des entreprises. Globalement, les recettes 2020 s'annoncent meilleures qu'estimées à fin 2020, en pleine période de pandémie, mais légèrement inférieures au budget initial. Quant à l'année fiscale 2021, elle semble légèrement inférieure aussi au budget initial, qui était lui-même inférieur à 2020.



Par contre, en ce qui concerne les personnes physiques, le budget 2021 semble pouvoir être tenu, suite à l'enregistrement de surplus d'impôts importants pour les années précédentes, qui comprennent également des situations ponctuelles. En contrepartie, les recettes d'impôt à la source continuent de baisser progressivement, mais de manière plus marquée depuis la pandémie.

Nous avons pu constater une très bonne nouvelle en matière de fiscalité sur le revenu des personnes physiques, qui est en hausse, assurant ainsi une meilleure visibilité pour le futur et réduisant notre dépendance aux personnes morales.

Durant cet exercice, le total des emprunts bancaires à court, moyen et long est resté le même, malgré des renouvellements de crédit. La dette brute se monte à CHF 79'000'000.00 au 31.12.2021. La dette nette, qui comprend les emprunts à court, moyen et long termes diminués des disponibilités ainsi que des prêts, selon le calcul du Service des Communes, est passée de 68'646'017.83 au 31.12.2020 à CHF 53'484'400.26 au 31.12.2021, soit **une diminution de CHF 15'161'617.57, en version MCH1** après investissements nets de CHF 321'945.69. Pour l'adapter au nouveau calcul de l'endettement net en version MCH2, il faut rajouter la part aux dettes hors bilan, c'est-à-dire aux associations intercommunales principalement. Dans ce cas l'endettement net est de CHF 61'482'074.49.

Enfin, les intérêts nets des dettes payés en 2021 se sont élevés à CHF 483'391.35, soit 48,02 % de moins que le budget. Cela est dû à des investissements réduits à cause de la pandémie et à des bonnes conditions d'intérêts obtenues lors du renouvellement des crédits bancaires.

D'une manière générale, le fait d'être une des communes pionnières pour ce passage à MCH2 a eu pour incidences un certain nombre de numéros de comptes à modifier en cours de route, des reclassements au moment du bouclage 2021, tels que les charges sociales initialement en totalité dans le chapitre de l'administration générale, qui ont dû être reclassées par chapitre. Par conséquent, afin de permettre une lecture comparative entre les comptes et le budget, nous avons également reclassé les charges sociales du budget par dicastère, ce qui ne change pas le total par natures :

Nature	Libellé	Budget	Comptes	Disponible
3050	Part patronale AVS, AI, APG, AC, frais admin.	637'000.00	599'494.78	37'505.22
3052	Part patronale à la caisse de retraite	765'000.00	744'031.95	20'968.05
3053	Part patronale aux assurances accidents	55'000.00	51'462.50	3'537.50
3054	Part patronale à la Caisse de cotisation AF	272'000.00	253'508.07	18'491.93
3055	Part patronale à l'assurance IJ maladie	<u>104'000.00</u>	<u>96'302.10</u>	<u>7'697.90</u>
Total charges sociales		1'833'000.00	1'744'799.40	88'200.60

Le Service des Communes a également demandé des correctifs sur la présentation du budget 2021, comme par exemple des produits en charges négatives. Cela a généré une 2^{ème} version de ce budget, reprise dans les documents des comptes 2021 qui vous sont présentés.

De plus, dans les reclassements figurent notamment des biens, classés auparavant dans le patrimoine financier, qui sont maintenant dans le patrimoine administratif, par exemple l'immeuble de la route de Moncor 2A, juxtaposé au giratoire de Belle-Croix. Le Service des Communes a admis l'idée que lorsqu'on ne connaît pas l'objectif futur d'un terrain ou d'un bien immobilier, sa place est dans le patrimoine administratif, sans passer par une réévaluation qui gonflerait artificiellement la fortune communale.

Enfin, les primes d'assurances véhicules ont bénéficié d'un rabais de 10% octroyé par notre assurance. Par conséquent vous constaterez dans tous les chapitres correspondants des baisses dans les primes véhicules.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE FONCTIONNEMENT

0 Administration générale

0110 Législatif (Conseil général)

0110.3132.50 Honoraires fiduciaire révision des comptes

Budget : CHF 20'000.00 Comptes : CHF 35'999.60 Excédent : CHF 15'999.60

Jusqu'ici figuraient dans ce compte les honoraires versés pour la révision de l'année précédente. Afin d'être conformes aux normes MCH2, une provision pour la révision des comptes 2021 a été rajoutée, ce qui explique la double charge. Il s'agit d'une opération ponctuelle.

0220 Secrétariat général, RH, Informatique

0220.3100.00 Matériel de bureau, sans les imprimés

0220.3102.00 Imprimés, publications

Budget : CHF 60'000.00 Comptes : CHF 22'643.65 Disponible : CHF 37'356.35
Budget : CHF 60'000.00 Comptes : CHF 68'093.10 Excédent : CHF 8'093.10

Suite à la mise en place de MCH2, une estimation des besoins pour ces deux comptes a été faite. Les besoins sont très variables et donc difficiles à estimer. Les mêmes montants qu'en 2020 ont été budgétisés. Les impressions qui étaient auparavant comptabilisées avec le matériel de bureau ont été plus élevées que prévu. De ce fait un compte est largement en dessous du budget et l'autre légèrement en dessus. Des corrections seront faites pour les prochains budgets.

0220.3181.71 Pertes sur débiteurs administration

Budget : CHF 15'000.00 Comptes : CHF 30'658.70 Excédent : CHF 15'658.70

Les pertes sur débiteurs ont été dispersées dans différents chapitres, conformément aux nouvelles normes MCH2, notamment dans l'administration, l'eau potable, les eaux usées, les déchets et les impôts. L'estimation budgétisée pour la partie administrative a été sous-évaluée.

0220.3321.00 Amortissements non planifiés sur titres et participations PA

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 12'000.00 Excédent : CHF 12'000.00

Les 200 actions détenues dans Expo Centre SA ont dû être amorties, étant donné que cette société a été déclarée en faillite en septembre 2021.

0220.3636.50 Cotisations et dons

Budget : CHF 70'000.00 Comptes : CHF 79'455.45 Excédent : CHF 9'455.45

Dans ce compte se trouvent le soutien aux remontées mécaniques de la Berra pour plus de la moitié, les abonnements à l'Association des Communes fribourgeoises, l'Union des Villes suisses ainsi que des abonnements pour la consultation des normes, comme par exemple les normes VSS. Il y a également des

dons, par exemple Pédibus. D'une manière générale, il y a eu une augmentation des cotisations et surtout avec MCH2 un regroupement dans ce compte de l'ensemble des dépenses de ce genre. Le besoin a été sous-évalué.

0290 Bâtiment administratif Petit-Moncor 1B-1F

0290.3144.00 Entretien et réparations du bâtiment administratif

Budget : CHF 78'000.00 Comptes : CHF 90'130.25 Excédent : CHF 12'130.25

Tous les travaux prévus au budget ont été réalisés. De plus, il a été nécessaire d'intervenir sur l'installation de chauffage-ventilation des locaux de l'ACoPol. Afin d'assurer un confort suffisant, une batterie de chaud a été mise en place sur la pulsion de la ventilation pour un montant de CHF 4'000.-. Des stores ont été installés au Contrôle des habitants pour un montant de CHF 2'000.-. La ligne de téléphone de secours de l'ascenseur a dû être modifiée suite à la migration entre la 2G et la 4G pour un montant de CHF 2'000.-. Le contrôle des extincteurs a été réalisé et il a généré le remplacement de plusieurs extincteurs pour un montant total de CHF 3'000.-. Un contrat d'entretien a été signé avec l'entreprise Siemens pour la détection intrusions pour un montant annuel de CHF 2'364.30.

0291 Centre de rencontre « La Grange »

0291.4472.00 Produit des locations de salles la Grange

Budget : CHF 20'000.00 Comptes : CHF 9'000.00 Manco : CHF 11'000.00

Lors de la préparation des budgets, la reprise normale des locations, sans le COVID, avait été prise en compte. Malheureusement, la pandémie a encore impacté la vie sociale et professionnelle pendant l'année 2021.

0292 Ancienne école

0292.3144.00 Entretien et réparations du bâtiment de l'Ancienne école

Budget : CHF 44'000.00 Comptes : CHF 3'545.15 Disponible : CHF 40'454.85

Les travaux de mise en séparatif des canalisations mis au budget pour un montant de CHF 40'000.- ont été reportés à 2022-2023 pour une réalisation en parallèle aux travaux de la TransAgglo.

1 Ordre et sécurité publics

1500 Service du feu

1500.4260.00 Participations de tiers pour interventions et formation

1500.4634.00 Subvention ECAB achats de matériel et divers

Budget : CHF 30'000.00 Comptes : CHF 77'660.25 Gain : CHF 47'660.25
Budget : CHF 45'100.00 Comptes : CHF 16'883.50 Manco : CHF 28'216.50

En 2021, le corps des pompiers de Villars-sur-Glâne a reçu le mandat de l'ECAB pour la gestion du soutien sanitaire opérationnel (SSO) pour l'ensemble du canton.

Lors de l'établissement du budget 2021, le montant de CHF 35'500.00 a été ajouté au fonctionnement habituel sur le compte 1500.4634.00. Les règles comptables quant à la nature de ce revenu nous ont obligés à les comptabiliser plutôt sur le compte 1500.4260.00.

Au final, le gain pour les deux comptes cumulés s'élève à CHF 19'443.75 : il s'agit principalement d'une refacturation au-dessus de la moyenne pour les interventions au profit de tiers et d'un ajustement favorable à notre Commune du financement du SSO par l'ECAB, suite au fonctionnement des 6 premiers mois.

1620 Protection civile

1620.3611.05 Dispositif sanitaire pour événements majeurs (DL)

Budget : CHF 12'228.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 12'228.00

Cette nouvelle rubrique créée en 2019 sur demande de l'Etat de CHF 1.- par habitant, jamais utilisée jusqu'ici, sera finalement intégrée dans les frais de fonctionnement du Réseau Santé Sarine. Ce poste va donc disparaître.

1620.4472.00 Location des locaux de la PC

Budget : CHF 30'000.00 Comptes : CHF 79'751.50 Gain : CHF 49'751.50

L'armée a plus que doublé sa présence sur le site par rapport aux années précédentes afin de rattraper des cours qui n'avaient pas été réalisés en 2020 en raison de la pandémie.

2 Formation

2120 Ecole primaire II (3H – 8H)

2120.3130.45 Interprétariat pour les migrants

Budget : CHF 13'000.00 Comptes : CHF 20'613.20 Excédent : CHF 7'613.20

Les enseignant-e-s peuvent faire appel au service d'interprétariat communautaire « se comprendre » de Caritas dans le cas où la thématique concerne la scolarité d'un élève (séance de réseau, entretien avec les parents par ex.). Dans ce cas-là, l'Etat participe à raison de 50%. Lorsque la demande n'implique pas le personnel enseignant ou l'autorité scolaire (thérapeutes, médecine scolaire par exemple), l'entier des coûts est à la charge de la Commune.

Pour l'année scolaire 2020/21, nous constatons une augmentation de la demande d'interprétariat de plus de 86% par rapport à 2019/20. L'école de Villars-Vert compte, à elle seule, 80 à 90% d'élèves allophones. Il faut ensuite mettre en parallèle cet excédent avec le compte 2120.4611.10 dans lequel figure la participation de l'Etat où le gain est supérieur de 120% au budget.

Ce service est également utilisé par la coordinatrice communale école-parents migrants lors de l'accueil des familles allophones s'installant sur le territoire communal. En 2021, 19 accueils ont nécessité un-e interprète.

2120.3171.00 Subsidés pour camps de ski et d'été

Budget : CHF 93'616.00

Comptes : CHF 32'445.30

Disponible : CHF 61'170.70

La Covid-19 a eu raison d'une partie des activités d'hiver. Les camps de ski et une partie des journées à ski ont été annulées. Dès la mi-février, toutes les activités scolaires avec nuitées ont été interdites jusqu'au terme de l'année scolaire 2020/21. De facto, aucun camp vert ni de vélo n'a pu être organisé.

2120.3171.10 Subsidés pour promenades scolaires

Budget : CHF 38'039.00

Comptes : CHF 16'731.45

Disponible : CHF 21'307.55

Le disponible résulte de la situation sanitaire qui a empêché les enseignant-e-s de réaliser des activités récréatives avec leur classe ou du moins les a contraints à réaliser des activités un peu plus restreintes. A l'élaboration du budget, celui-ci est calculé comme si chaque enfant bénéficiait du subside communal maximal.

2120.3612.10 Contribution frais scolaires ERAF Fribourg (DL)

Budget : CHF 223'000.00

Comptes : CHF 185'283.85

Disponible : CHF 37'716.15

Les charges 2021 de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg sont inférieures de près de 9% au budget initial. En raison de la Covid-19, tous les camps, excursions ou événements ont été annulés. Le coût par élève, en 2020 et 2021, est plus bas que les années précédentes en raison de la situation exceptionnelle : en 2021, ce coût s'élève à CHF 3'230.17 alors que le budget prévoyait un coût de CHF 3'548.11.

2126 Service intercommunal de logopédie, psychologie et psychomotricité (DL)

2126.3109.00 Frais de séances

Budget : CHF 0.00

Comptes : CHF 1'453.70

Excédent : CHF 1'453.70

Cette rubrique est nouvelle et comprend les frais « divers » du Service tels que la pause-café de la « rentrée scolaire », les cadeaux de départ, l'inscription à l'action « bike to work ». Il n'y avait alors pas de rubrique spécifique pour 2021. Un montant pour ce type de frais avait été intégré au budget dans la rubrique « Conseil externe, spécialistes, traducteurs » (2126.3132.60).

2126.3132.60 Conseil externe, spécialistes, traducteurs

Budget : CHF 3'800.00

Comptes : CHF 200.00

Disponible : CHF 3'600.00

Le montant moins élevé s'explique par le fait que précédemment, les frais de séances étaient comptabilisés dans cette rubrique, ce qui n'était pas correct. C'est pourquoi une nouvelle rubrique « Frais de séances » a été créée. Il devrait dorénavant ne plus y avoir de frais dans cette rubrique.

2170 Bâtiments scolaires

21702 Ecole des Rochettes

21702.3144.00 Entretien et réparations Ecole des Rochettes

Budget : CHF 153'000.00

Comptes : CHF 112'838.53

Disponible : CHF 40'161.47

S'agissant des travaux planifiés, il faut relever que :

- la mise en séparatif prévue au budget pour un montant de CHF 17'000.- a été reportée à 2024
- la mise en place d'un nouveau couvert à vélo a représenté un coût de CHF 3'500.- au lieu des CHF 7'000.- prévus au budget
- le contrôle des toitures des préaux, prévu pour un montant de CHF 3'000.-, a été reporté à 2022, en intégrant directement la réfection nécessaire
- le remplacement des lins n'a été effectué que dans deux salles de classe enfantine au lieu des trois salles, d'où une économie de CHF 3'800.-
- la mise en place d'armoires anti-feu prévues pour un montant de CHF 15'000.- a été abandonnée au profit de la réquisition de locaux de rangement aujourd'hui attribués au logement du concierge.

S'agissant des travaux non planifiés, les hauts parleurs de la salle de sport ont dû être remplacés pour un montant de CHF 4'500.- et la récupération des eaux de pluie de la place de jeux des écoles enfantines a dû être réfectionnée.

21703 Ecole de Villars-Vert

21703.4470.05 Participation de la Paroisse pour la chapelle

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 12'557.40 Gain : CHF 12'557.40

Lors de l'établissement des budgets, il était prévu que les travaux de réfection de la chapelle soient réalisés en 2021, raison pour laquelle la participation aux frais d'entretien et de chauffage avait été mise à CHF 0.00, pensant que les locaux seraient inutilisables.

21703.4472.00 Produit locations de salles Ecole de Villars-Vert

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 8'010.00 Gain : CHF 8'010.00

Au printemps 2020, l'institut St-Joseph avait sollicité le Service des écoles suite à un besoin de locaux scolaires pour l'année scolaire 2020/21 en attendant que s'achève l'agrandissement prévu sur leur site. Deux salles de classe et une salle de travail ont été mises à disposition dans l'école de Villars-Vert pour un loyer de CHF 13'350.00. Le montant de CHF 8'010.00 correspond à la période 2021.

21705 Ecole du Platy

21705.3130.15 Prestations de tiers pour nettoyages Ecole du Platy

Budget : CHF 15'000.00 Comptes : CHF 21'488.26 Excédent : CHF 6'488.26

La démission du concierge titulaire pour le mois de juin 2021 et l'engagement de son remplaçant au 1^{er} septembre a nécessité une organisation particulière pour les travaux d'été. Le personnel communal a pu encadrer les étudiants pour les prestations de nettoyage courant, mais il a été nécessaire de mandater une entreprise pour le nettoyage des sols pour un montant total de CHF 7'329.00.

21705.4240.30 Rétribution énergie photovoltaïque Platy (revenu)

21705.3120.05 Electricité Ecole du Platy (charge)

Budget (revenu) : CHF - 5'000.00	Comptes : CHF - 1'475.70	Manco : CHF -3'524.30
Budget (charge) : CHF 15'000.00	Comptes : CHF 10'503.70	Disponible : CHF 4'496.30
Budget net : CHF 10'000.00	Comptes : CHF 9'028.00	Disponible : CHF 972.00

Il n'y a pas encore suffisamment de recul sur ce bâtiment pour être plus précis sur les montants inscrits au budget tenant compte de la récente construction de l'école et de l'exploitation pendant la période de pandémie. On peut, à ce jour, constater que l'autoconsommation a été plus importante que prévue, ce qui conduit à une revente de l'énergie inférieure aux prédictions.

2180 Structures d'accueil extrascolaire

2180.3612.00 Frais d'accueil extrascolaire ERAF Fribourg (DL)

Budget : CHF 5'200.00 Comptes : CHF 14'827.60 Excédent : CHF 9'627.60

Les frais d'accueil extrascolaire, jusqu'à l'année dernière, étaient intégrés au compte 2120.3612.10 « Contribution frais scolaires ERAF ». Avec l'entrée en vigueur des normes MCH2, ces frais ont été subdivisés en deux comptes distincts. En outre, la Commission scolaire de l'ERAF a décidé, en séance du 24 mars 2021, que le décompte de l'accueil extra-scolaire serait effectué sur la base de l'année civile et plus sur l'année scolaire pour des questions de simplification. De ce fait, le décompte 2020/21 est établi au 31 décembre 2021 et la facturation comprend la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 décembre 2021.

3 Culture, sports et loisirs

3210 Bibliothèques communale et autres

3210.3634.35 Subsidés pour Deutsche Bibliothek et divers

Budget : CHF 3'000.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 3'000.00

Aucune demande n'a été adressée à la Commune en 2021, probablement en raison de l'intégration de la Deutsche Bibliothek par la Ville de Fribourg. En principe le subside perdurera dans le temps, raison pour laquelle la même somme a été budgétisée pour 2022.

3229 Espace Nuithonie et Théâtre Equilibre

3229.3144.00 Entretien et réparations du bâtiment Nuithonie

3229.4260.10 Remboursement entretien du bâtiment Nuithonie

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 79'831.67 Excédent : CHF 79'831.67
Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF -79'831.70 Gain : CHF 79'831.70

Les travaux d'entretien suivants ont été réalisés sur les bâtiments de l'Espace Nuithonie :

- remplacement de la détection incendie ;
- réparation de la porte tambour (remplacement des détecteurs et des freins) ;
- installation d'une ligne de vie sur la toiture.

De plus, une étude a été réalisée afin de définir l'état des installations chauffage et ventilation et planifier les investissements futurs.

Conformément aux statuts et à l'article 13 du Mandat de prestations, Coriolis Infrastructures a remboursé la totalité des coûts.

3290 Culture autre

3290.3636.10 Subsidés extraordinaires pour la culture (COVID-19)

Budget : CHF 25'000.00 Comptes : 10'000.00 Disponible : CHF 15'000.00

La commission culturelle s'est basée sur l'exemple de la Ville de Fribourg pour les aides COVID. Il s'agit de soutenir des mini-résidences artistiques ou des créations locales destinées aux artistes professionnel-le-s, tous domaines d'expression confondus. Ainsi, deux acteurs culturels professionnels villarois ont demandé et obtenu CHF 5'000.- chacun pour des accueils et créations qui seront présentés en 2022 et offriront au public au minimum un temps d'échange, portes ouvertes, table ronde, exposition, performance, ou autre forme inédite.

3410 Sports

3410.3132.50 Etude parcours VTT

Budget : CHF 5'000.00 Comptes : 0.00 Disponible : CHF 5'000.00

Les études de projet de réseau VTT du Grand Fribourg se sont poursuivies avec le choix des itinéraires et la validation du financement. Les négociations avec les propriétaires forestiers privés sont en cours. La dépense prévue en 2021 est reportée en 2022 pour la mise en œuvre.

3410.3636.00 Promotion du sport

Budget : CHF 6'000.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 6'000.00

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, aucune manifestation n'a pu être maintenue.

3410.3636.15 Subsidés pour championnats scolaires

Budget : CHF 8'000.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 8'000.00

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, aucune manifestation n'a pu être maintenue.

3410.3636.25 Subsidés extraordinaires pour le sport (COVID-19)

Budget : CHF 45'000.00 Comptes : CHF 40'900.00 Disponible : CHF 4'100.00

Onze associations sportives de la Commune ont adressé leur demande selon les directives approuvées par le Conseil communal. Le calcul des aides a pris en considération la couverture de 50% du manque à gagner des associations dû à l'annulation de championnats, de pertes sur cotisations, de manifestations comme le 1er août ou un meeting.

4 Santé

4121 Résidence Les Martinets

4121.3144.00 Entretien des bâtiments des Martinets, participation aux dégâts SDB

Budget : CHF 35'000.00

Comptes : CHF 0.00

Disponible : CHF 35'000.00

La réfection des cellules sanitaires n'a pas débuté en 2021. La participation de la Commune a été reportée à 2022.

4325 Prophylaxie (COVID)

4325.3101.10 Matériel de désinfection et divers

Budget : CHF 30'000.00

Comptes : CHF 13'165.15

Disponible : CHF 16'834.85

Le montant mis au budget a été défini en fonction des dépenses de 2020. Ces dernières ont été moins importantes en 2021, les protections physiques et autres contenants étant déjà en place.

5 Prévoyance sociale

5451 Structures d'accueil extrafamilial de jour

5451.4470.00 Location des locaux pour les AEF

Budget : CHF 251'584.35

Comptes : CHF 265'077.60

Gain : CHF 13'493.25

Suite à la rénovation de la crèche Les Dauphins au cours de 2021, la Commune a décidé de recalculer le loyer sur la base des contrats standard régissant les autres locaux loués à la FAEF (soit prix du marché avec une remise de 10%). De ce fait, le loyer annuel de la crèche, charges comprises, est passé de CHF 49'463.- à CHF 75'150.-. Le nouveau loyer est entré en vigueur le 1er septembre 2021. Le loyer des locaux de l'AES Villars-Vert a également connu une augmentation du fait de leur utilisation accrue suite à l'augmentation de la fréquentation de l'AES, ce qui a notamment impliqué l'ouverture de nouvelles plages horaires.

5600 Aide au logement

5600.4511.00 Prélèvement sur la réserve d'aide au logement

Budget : CHF 470'000.00

Comptes : CHF 468'697.05

Manco : CHF 1'302.95

Il s'agit de la dissolution du solde de la réserve, contrainte par l'introduction de MCH2.

5720 Service social Villars-sur-Glâne

5720.3637.00 Aide matérielle, MIS et mesures mixtes VSG

5720.4260.00 Récupération des frais d'assistance VSG

5720.4631.00 Participation du canton aux frais d'assistance VSG

Budget : CHF 1'680'000.00 (Charge) Comptes : CHF 1'471'516.24 net

Disponible : CHF 208'483.76 net

Depuis le mois d'avril 2021, le service social utilise un nouveau programme informatique « KISS ». Avec ce nouvel outil, l'aide sociale est désormais calculée de manière nette. La grande majorité de la récupération des frais d'assistance est déduite automatiquement du montant de l'aide matérielle octroyée par la Commune.

Ainsi, du mois d'avril au mois de décembre, le compte 5720.3637.00 « Aide matérielle, MIS et mesures mixtes VSG » a connu moins de charges que prévu, mais inversement, il y a également eu moins de produits dans le compte 5720.4260.00 « Récupération frais d'assistance VSG ». Aussi, pour 2021 il paraît plus opportun de ne prendre que le cumul des trois comptes ci-dessus. Le montant net d'aide sociale est inférieur à ce qui avait été budgétisé. Cette diminution du montant d'aide financière octroyée aux bénéficiaires est en partie due à l'augmentation de l'utilisation du budget PAR 5591.3010.00 « Salaires du personnel auxiliaire (PAR) VSG » par rapport à 2020, ainsi qu'à l'augmentation du budget 5720.3637.10 « Frais fonctionnement organisation MIS VSG ».

5720.3637.10 Frais fonctionnement organisation MIS VSG

Budget : CHF 20'000.00

Comptes : CHF 27'900.00

Excédent : CHF 7'900.00

En 2021, afin d'aider les bénéficiaires à se réinsérer professionnellement, le service social a mis en place davantage de mesures d'insertion sociale. En effet, certains bénéficiaires qui ne sont pas aptes au premier marché de l'emploi, ont besoin de passer par une de ces mesures afin d'augmenter leur employabilité. Afin de maximiser les chances des bénéficiaires de trouver un emploi et de sortir donc de l'aide sociale, un nombre plus élevé de mesures d'insertion sociale ont été mises en place. A noter que le Canton rembourse 40% de ce montant.

6 Trafic et télécommunications

6150 Routes communales

6150.3132.50 Frais d'études

Budget CHF 220'000.00

Comptes : CHF 97'690.35

Disponible : CHF 122'309.65

- **Arrêts de bus**

Une étude globale pour la mise en conformité à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) de l'ensemble des arrêts de bus situés sur route communale a été réalisée.

Dépense CHF 42'231.45

- **Route de Cormanon**

Les études de projet pour les arrêts de bus et les liaisons de mobilité douce (mesures du projet d'agglomération) se sont poursuivies, en collaboration avec le Canton, en vue de la desserte par les lignes 5 et 7 prévue en 2022.

Dépense CHF 30'316.75

- **Route des Dailles, zone 30**

Suite au retour d'examen préalable du Canton, le projet a été finalisé en vue de sa mise à l'enquête.

Dépense CHF 2'369.40

- **Route du Bugnon**

Les études sont suspendues en attendant la réalisation préalable de la zone 30 de la route des Dailles.

Dépense CHF 0.00

- **Route de la Glâne**

Finalisation du projet, piloté par le SPC, pour l'examen préalable.

Dépense CHF 2'227.05

- **Révision du PDMS**

La révision du Plan directeur de la modération et du stationnement (PDMS) s'est poursuivie avec l'aide d'un bureau spécialisé. En parallèle, des frais ont été perçus pour les émoluments administratifs et la publication des zones 30 au Chemin de la Forêt et à la route des Charmilles.

Dépense CHF 11'239.95

- **Rte du Petit-Moncor - Arrêts de bus**

Prestations du bureau d'ingénieurs pour l'élaboration du projet pour l'examen préalable.

Dépense CHF 9'305.75

- **Routes de Villars et Fort-St-Jacques**

Après discussions avec AVIA, le concept de requalification a pu être validé par le Conseil communal. Un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO) a été octroyé en fin d'année pour les démarches de choix du mandataire en procédure ouverte pour les études de requalification de l'axe (mesure prévue au projet d'agglomération).

Dépense CHF 0.00

- **TransAgglo**

Suite à l'obtention du crédit, les études de projet pour les 3 tronçons de la TransAgglo se font désormais via le compte d'investissement.

Dépense CHF 0.00

- **Carrefour de Belle-Croix**

Suite à l'obtention du crédit, les études de projet pour le réaménagement du carrefour se font désormais via le compte d'investissement.

Dépense CHF 0.00

- **Chemin des Pensionnats**

Suite à l'obtention du crédit, les études de projet pour l'aménagement d'une voie bus se font désormais via le compte d'investissement.

Dépense CHF 0.00

- **Route de Matran**

Les études n'ont pas été lancées en attendant le résultat des études menées par le Canton pour la sécurisation des itinéraires de mobilité douce.

Dépense CHF 0.00

6150.3132.60 Appuis techniques en sous-traitance

Budget : CHF 10'000.00

Comptes : CHF 16'169.30

Excédent : CHF 6'169.30

En plus des appuis techniques du bureau de géomètre nécessaires pour les projets routiers (relevés et plans cadastraux pour les mises à l'enquête d'un montant de CHF 10'474.50), un appui a été nécessaire auprès d'un bureau spécialisé pour évaluer les possibilités et coûts de déplacements de 3 mâts TPF sur la route de Soleil pour un montant de CHF 2'076.80 (projet de trottoir) et auprès d'un bureau de paysage pour l'étude des impacts de la TransAgglo pour le franchissement du ruisseau du Croset pour un montant de CHF 3'618.00.

6150.3141.85 Assainissement des éclairages publics

Budget : CHF 30'000.00

Comptes : CHF 0.00

Disponible : CHF 30'000.00

Aucune opportunité d'assainissement de rue ou de quartier ne s'est produite en 2021 (en marge d'un projet routier par exemple).

6151 Bâtiment des services extérieurs et du feu

6151.3144.00 Entretien et réparations du BSEV

Budget : CHF 40'000.00

Comptes : CHF 92'677.41

Excédent : CHF 52'677.41

Tous les travaux inscrits au budget ont été réalisés. De plus, plusieurs dépenses non planifiées ont dû être réalisées :

- La porte du local de lavage des véhicules a dû être remplacée après un accident pour un montant total de CHF 17'573.60. Tenant compte de l'amortissement, l'assurance a remboursé un montant de CHF 8'000.- (voir compte 6151.4260.50).
- L'installation technique du lavage a subi de nombreuses pannes qui ont nécessité le remplacement du système d'osmose et de la commande électronique ainsi que du sècheur d'air sur l'installation d'air comprimé pour un montant total de CHF 7'000.-.
- La commande des aérothermes a dû être remplacée pour un montant de CHF 2'000.-.
- L'entreprise F. Riedo-Tech, suite au décès de M. François Riedo, a transmis à la Commune une série de factures restées en suspens depuis plusieurs années. Un montant de CHF 19'304.35 a été honoré pour des prestations réalisées.
- Finalement, un montant de CHF 5'326.90 a dû être engagé pour des réparations urgentes en toiture afin d'éviter des infiltrations d'eau.

6151.4260.50 Remboursement dégâts et sinistres BSEV

Budget : CHF 0.00

Comptes : CHF 8'388.20

Gain : CHF 8'388.20

Comme mentionné dans les commentaires du compte 6151.3144.00 ci-dessus, le remboursement de CHF 8'000.- concerne la porte du lavage. Le solde de CHF 388.20, quant à lui, correspond à des réparations de luminaires dont la prise en charge est du ressort du locataire.

6220 Trafic régional et d'Agglomération

6220.3141.00 Entretien des arrêts de bus et abris

Budget : CHF 10'000.00

Comptes : CHF 21'608.05

Excédent : CHF 11'608.05

Un montant de CHF 7'762.15 a été déboursé pour la dépose et la remise en état de l'abri voyageur existant à la route du Centre Sportif, en prévision de sa mise en place à l'arrêt Moncor, dont la rénovation est prévue par le Canton en 2022 et dont l'abri est le plus vétuste de la Commune. Par ailleurs, la nouvelle architecture du bâtiment de la COOP et ses aménagements extérieurs n'offrent plus aux voyageurs la possibilité de s'abriter sous le porte-à-faux de l'entrée du centre commercial COOP. La COOP a donc proposé à la Commune de mettre en place un abri sur domaine public pour ses clients et a pris à sa charge CHF 33'540.70.- (73%) des coûts. Pour l'installation de ce nouvel abri voyageurs, d'un coût total de CHF 46'000.-, la Commune de Villars-sur-Glâne a seulement déboursé CHF 12'459.30.- (27%).

6221 Plan de mobilité du personnel (PAMACO)

6221.3602.50 Attribution bénéfice c/c plan de mobilité

Budget : CHF 35'000.00 Comptes : CHF 27'585.77 Disponible : CHF 7'414.23

6221.3637.50 Encouragement plan de mobilité

Budget : CHF 25'000.00 Comptes : CHF 46'564.23 Excédent : CHF 21'564.23

6221.4240.50 Recettes plan de mobilité

Budget : CHF 60'000.00 Comptes : CHF 74'150.00 Gain : CHF 14'150.00

Le plan de mobilité de l'administration communale fonctionne au niveau comptable sous la forme d'un pot commun. Les recettes du compte de fonctionnement 6221.4240.50, liées à la facturation des vignettes de stationnement, servent à alimenter le compte des encouragements 6221.3637.50. Le solde, qui résulte de la différence entre les recettes et les dépenses, est capitalisé par le biais du compte 6221.3602.50 et viré au passif du bilan dans un compte-courant créancier.

Au total 212 vignettes de stationnement ont été octroyées, soit une recette de CHF 74'150.00, permettant de financer :

- l'impression des vignettes de stationnement (CHF 2'210.60) ;
- 85 encouragements pour la mobilité douce (32 subventions pour des abonnements TP, 53 écobonus et 6 subventions à l'achat d'un vélo électrique), pour un total de charges de CHF 38'971.05 ;
- 2 activités physiques hebdomadaires (concept « Midi bouge » visant à encourager l'activité physique et réduire les déplacements pendulaires, mis en place en septembre) pour un montant de CHF 3'232.58 ;
- la participation à l'action nationale Bike to Work 2021 au sein de l'administration communale, visant à promouvoir l'esprit d'équipe, le bien-être et la mobilité durable en entreprise, pour un montant total de CHF 2'150.00 (frais d'inscription et prix).

7 Environnement et aménagement du territoire

7101 Eau potable (EP) (hors taxe)

7101.3130.60 Frais d'analyses

Budget : CHF 4'200.00 Comptes : CHF 7'253.10 Excédent : CHF 3'053.10

Suite aux fortes précipitations estivales et à la pollution qui s'en est suivie le 17 juillet 2021, la Commune a dû procéder à des analyses d'eau complémentaires qui ont confirmé que plus aucune trace de pollution n'était présente dans l'eau distribuée.

7101.3143.00 Entretien et réparations des installations

Budget : CHF 100'000.00 Comptes : CHF 106'226.20 Excédent : CHF 6'226.20

En 2021, une campagne de recherche de fuites sur le réseau sur-pressé a été lancée. Cette campagne a permis d'identifier 3 fuites significatives. Sur l'ensemble de l'année, 9 fuites ont nécessité des interventions et des réparations, ce qui a provoqué un léger dépassement.

7101.3612.10 Contribution au déficit du Consortium (DL)

Budget : CHF 80'000.00

Comptes : CHF 21'145.50

Disponible : CHF 58'854.50

La contribution au déficit du Consortium des eaux est répartie entre les Communes au prorata des débits souscrits. En 2021, le budget prévoyait une participation de CHF 17.32 par litre/minute. Finalement, avec l'introduction de MCH2 la participation n'a été que de CHF 5.29 par litre/minute.

7101.4940.30 Imputation interne produits des intérêts sur la réserve EP (FSMV)

7101.4940.31 Imputation interne produits des intérêts sur la réserve EP (FSEC)

Budget : CHF 77'000.00

Comptes cumulés : CHF 42'836.10

Disponible : CHF 34'163.90

A la suite de l'introduction de MCH2, la réserve pour l'eau potable (EP) a été séparée en deux réserves :

- fonds spécial pour le maintien de la valeur = pour le renouvellement des installations
- fonds spécial pour l'équilibre du compte = pour équilibrer les charges et produits de fonctionnement courant.

Le maintien de la valeur est lié à la taxe de base, quant à l'équilibre du compte, il est financé par la vente d'eau. Chacune de ces réserves bénéficie d'un intérêt rémunérateur au taux moyen de l'intérêt de la dette brute (voir chapitre des intérêts 9610).

7201 Epuration, eaux usées (EU) (hors taxe)

7201.3137.15 TVA épuration non récupérable

Budget : CHF 0.00

Comptes : CHF 21'460.00

Excédent : CHF 21'460.00

Une révision de TVA portant sur les exercices 2016 à 2020 (5 ans) a eu lieu en été 2021, notamment en raison du changement de méthode depuis le 1^{er} janvier 2019 : les décomptes sont passés du forfait au réel. Des erreurs sont apparues dans les transitoires au moment du changement de méthode, soit une différence entre le taux forfaitaire et le taux de TVA réel.

7201.4940.32 Imputation interne produits des intérêts sur la réserve EP (FSMV)

7201.4940.33 Imputation interne produits des intérêts sur la réserve EP (FSEC)

Budget : CHF 195'000.00

Comptes cumulés : CHF 178'326.55

Disponible : CHF 16'673.45

Tout comme l'eau potable, à la suite de l'introduction de MCH2, la réserve pour les eaux usées (EU) a été séparée en deux réserves :

- fonds spécial pour le maintien de la valeur = pour le renouvellement des installations
- fonds spécial pour l'équilibre du compte = pour équilibrer les charges et produits de fonctionnement courant.

Le maintien de la valeur est lié à la taxe de base, quant à l'équilibre du compte, il est financé par la taxe d'épuration. Chacune de ces réserves bénéficie d'un intérêt rémunérateur au taux moyen de l'intérêt de la dette brute (voir chapitre des intérêts 9610).

7206 Station d'épuration intercommunale des eaux (STEP) (hors taxe)

7206.3111.20 Achats de véhicules

Budget : CHF 30'000.00

Comptes : CHF 35'181.05

Excédent : CHF 5'181.05

Pour le remplacement du véhicule utilitaire de la STEP, il était important de pouvoir disposer d'un véhicule un peu plus grand que le petit véhicule actuel. En effet, depuis quelques années, les employés de la STEP réalisent des travaux de maintenance sur les ouvrages externes de la STEP (bassin d'eau pluviale et station de pompage des autres Communes). Il faut dès lors se déplacer avec passablement d'outillage et de matériel divers. Or, ces ouvrages ne sont, pour certains, accessibles qu'avec un véhicule 4x4 et nécessitent le déplacement de beaucoup d'outillage et matériel divers. Le budget nécessaire pour ce véhicule avait été sous-estimé.

7206.3132.50 Etude de l'agrandissement de la STEP, avant-projet

Budget : CHF 100'000.00

Comptes : CHF 33'216.35

Disponible : CHF 66'783.65

Les études d'avant-projet de renouvellement de la STEP, initiées en 2020, se sont poursuivies en collaboration avec le Service de l'environnement à un rythme un peu moins soutenu qu'espéré, en raison notamment des difficultés en matière de protection des crues. Le dossier de protection contre les crues de la Glâne, nécessaire pour permettre l'agrandissement, a dû être complété avec l'évaluation d'une variante supplémentaire à la demande du Service des biens culturels, avant d'être soumis à la Commission cantonale des biens culturels en juillet puis aux Commissions fédérales en novembre.

7206.3151.00 Entretien des installations et des machines

Budget : CHF 180'000.00

Comptes : CHF 121'907.64

Disponible : CHF 58'092.36

L'entretien des installations et des machines s'étant principalement concentré sur le remplacement des installations de dégrillage (compte dédié), les charges du compte d'entretien ont fortement diminué.

7206.3151.15 Remplacement des installations de dégrillage

Budget : CHF 950'000.00

Comptes : CHF 910'000.00

Disponible : CHF 40'000.00

Ces travaux importants consistent en l'ajout de tamiseurs d'orage, au remplacement des dégrilleurs, des presses à déchets et du laveur de sable. La mise à jour de ces équipements inclut également la création d'un local technique et une intégration à la supervision de la STEP. Au moment du bouclage des comptes, le remplacement des installations n'était pas terminé. Par conséquent le solde des travaux a été estimé. Il n'est dès lors pas exclu d'avoir un complément à charge des comptes 2022.

7206.4240.30 Prestations pour Swissgrid-Pronovo

Budget : CHF 150'000.00

Comptes : CHF 96'803.67

Manco : CHF 53'196.33

Le moteur à gaz a subi une grosse avarie mécanique nécessitant plus de 2 mois complets d'arrêt. Une fois l'équipement défectueux remplacé et après un mois de fonctionnement normal, un nouveau problème d'ordre électrique s'est manifesté, engendrant un fonctionnement à une puissance réduite. Ces problèmes ont eu une forte influence sur la production d'énergie électrique reprise par Pronovo et pour laquelle une rétribution au prix coûtant est obtenue.

7206.4501.72 Prélèvement sur fond de renouvellement intercommunal STEP

Budget : CHF 891'000.00

Comptes : CHF 800'000.00

Manco : CHF 91'000.00

Le Comité de gestion de la STEP avait décidé lors de son Assemblée du budget 2020 de puiser dans la réserve intercommunale de la STEP pour la réalisation des travaux des installations de dégrillage. En raison de la durée de la procédure d'obtention du permis de construire du local technique, les travaux ont été repoussés au printemps 2021. De plus, des difficultés d'approvisionnement en matériel et la COVID ont prolongé les travaux jusqu'au 1^{er} trimestre 2022. L'engagement du personnel de la STEP lors du démontage des anciennes machines et de l'installation des nouveaux équipements a permis de substantielles économies. De plus, les comptes de la STEP présentent un total des coûts à charge des Communes inférieur au budget, raison pour laquelle le prélèvement sur la réserve a été diminué par rapport au budget.

7301 Gestion communale des déchets (hors taxe)

Le taux de couverture des charges de ce chapitre représente 96,31 %.

7301.3101.20 Carburant pour véhicules déchets

Budget : CHF 3'000.00 Comptes : CHF 5'463.25 Excédent : CHF 2'463.25
Jusqu'en 2020, les frais de carburant des véhicules imputés sous le chapitre des déchets se faisaient selon un tarif forfaitaire. En 2021, il a été possible de séparer les factures de carburant selon les comptes de charges et de procéder à une facturation sur la base des consommations réelles. Au total trois véhicules sont imputés dans ce chapitre des déchets et cumulent une consommation moyenne annuelle de 3'600 litres.

7301.3137.10 TVA déchets non récupérable

Budget : CHF 5'750.00 Comptes : CHF 15'933.95 Excédent : CHF 10'183.95

Une révision de TVA portant sur les exercices 2016 à 2020 (5 ans) a eu lieu en été 2021, notamment en raison du changement de méthode depuis le 1^{er} janvier 2019 : les décomptes sont passés du forfait au réel. Des erreurs sont apparues dans les transitoires au moment du changement de méthode, pour un montant de CHF 8'098.00. Le solde de CHF 7'835.95 correspond à la part de TVA sur l'élimination en 2021 des déchets pour les bâtiments communaux ainsi que sur la part non récupérable, proportionnelle au pourcentage du déficit de ce chapitre 7301.

7301.3151.20 Entretien véhicules et machines

Budget : CHF 2'000.00 Comptes : CHF 6'977.08 Excédent : CHF 4'977.08

Ce chapitre couvre les frais de réparations de trois véhicules : la camionnette équipée de benne pour les ordures ménagères (BOM), la camionnette des cantonniers et la pelle hydraulique qui se trouvent à la déchetterie principale. La camionnette (BOM) mise en service en 2013 a nécessité plusieurs réparations non budgétisées. Le dépassement est essentiellement lié aux frais de réparations de ce véhicule.

7301.4250.00 Produit du papier

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 48'467.30 Gain : CHF 48'467.30

Au moment de l'élaboration du budget 2021, il fallait payer pour le traitement du papier. Une amélioration de la situation était toutefois espérée et aucune charge sur cette marchandise n'avait été budgétisée. La situation a finalement été encore plus favorable que prévue et a permis de toucher à nouveau des ristournes.

7900 Aménagement du territoire

7900.3132.50 Frais d'études et projets

Budget : CHF 200'000.00

Comptes : CHF 98'539.40

Disponible : CHF 101'460.60

- **Révision du plan d'aménagement local (PAL)**

Une dernière mise à l'enquête a été réalisée afin de rendre le dossier conforme au nouveau PDCant avant approbation par le Canton.

Dépense CHF 14'202.65

- **Place urbaine de Belle-Croix**

Les prestations liées au cahier des charges pour la mise au concours d'un PAD dans le secteur du Masterplan ont été reportées du fait des incertitudes liées à l'approbation du PAL.

Dépense CHF 0.00

- **Mise à jour des PAD en lien avec la révision du PAL**

Toutes les planifications de détail (PAD) en vigueur ont été analysées afin de déterminer les PAD à maintenir ou à abroger. Pour les PAD à abroger, des prescriptions particulières ont été établies afin de les intégrer au règlement communal d'urbanisme (RCU). S'agissant des PAD maintenus, ils doivent être adaptés à la législation en vigueur et les objectifs propres à chaque PAD redéfinis. Les études détaillées sont en cours pour les PAD 34-35 / Cormanon-Est et Route de l'Eglise inférieure.

Dépense CHF 34'464.00

- **PAD « Le Croset » études préliminaires**

Ces études ont été abandonnées avec la suppression de la mise en zone du secteur dans le PAL.

Dépense CHF 0.00

- **PAD Vallon de Villars et parc boisé**

Les prestations relatives au projet de valorisation de la route de l'Eglise - chemin des Rochettes, PAD Vallon de Villars n'ont pas été exécutées dans l'attente des conditions d'approbation du PAL. De même, l'étude préliminaire au projet de parc boisé avec réhabilitation du talweg du ruisseau n'a pas démarré, celle-ci étant liée au PAD Vallon de Villars.

Dépense CHF 0.00

- **Densification des zones résidentielles**

Des ateliers ont été réalisés avec différents experts (urbaniste, architecte, architecte-paysagiste, ingénieur mobilité, ingénieur énergie, juriste) afin de définir les enjeux et les problèmes de la densification dans les zones résidentielles à faible densité et proposer des règles favorables à une densification de qualité.

Dépense CHF 49'872.75

- **Bertigny développements**

Suite à l'obtention du crédit, les études se font désormais via le compte d'investissement.

Dépense CHF 0.00

- **Cormanon, zone centre interface place arborée et place minérale**

Ces études sont en attente du résultat des études de la Trans-Agglomération (PI Cormanon et concept de mobilier/éclairage de l'agglomération).

Dépense CHF 0.00

Comme expliqué ci-dessus pour l'impôt à la source de l'année fiscale 2021, les recettes régressent progressivement depuis quelques années. Il peut s'agir de contribuables maintenant naturalisés, qui entrent dans les taxations ordinaires, ou de départs dus par exemple à la pandémie de 2020-2021.

9100.4000.00 Impôt sur le Revenu des Personnes physiques année fiscale

Budget : CHF 22'500'000.00 Comptes : CHF 22'500'000.00 Différence : CHF 0.00

Selon les informations connues lors de l'établissement du bouclage des comptes 2021, ce budget devrait pouvoir être tenu, malgré la pandémie.

9100.4000.10 Impôt sur le Revenu des Personnes physiques années précédentes

Budget : CHF 50'000.00 Comptes : CHF 3'649'725.25 Gain : CHF 3'599'725.25

En principe, la budgétisation d'une recette d'impôts pour des années antérieures n'est pas autorisée avec MCH2. Indépendamment de cela, des recettes supplémentaires relatives aux impôts 2019 ont été enregistrées à hauteur de 2'188'645.15 dans les comptes 2021. Nous avons également revu à la hausse la réserve de prudence (Covid) appliquée à fin 2020 sur les recettes 2020. En effet, il s'avère que les bordereaux établis en 2021 pour les impôts 2020 sont supérieurs aux estimations. L'impact de la pandémie a été moins fort que prévu.

9100.4001.00 Impôt sur la Fortune des Personnes physiques année fiscale

Budget : CHF 2'600'000.00 Comptes : CHF 2'500'000.00 Manco : CHF 100'000.00

Une réserve de prudence en raison de la pandémie a été appliquée sur la provision 2021, compte tenu des éléments connus au moment du bouclage des comptes.

9100.4010.00 Impôt sur le Bénéfice des Personnes morales année fiscale

Budget : CHF 12'550'000.00 Comptes : CHF 11'005'000.00 Manco : CHF 1'545'000.00

Les informations obtenues très récemment laissent à penser que les recettes 2021 seront inférieures à 2020 pour certaines entreprises établies sur le territoire villarois. La provision fiscale 2021 tient compte de ces éléments et d'une prudence supplémentaire liée au Covid.

9100.4010.10 Impôt sur le Bénéfice des Personnes morales années précédentes

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 2'269'746.10 Gain : CHF 2'269'746.10

La majorité des taxations 2020 des personnes morales ont été établies, même s'il manque encore quelques contribuables importants. Ces taxations 2020 représentent les premières recettes fiscales faisant suite à l'introduction de la réforme fiscale des entreprises et elles sont plutôt réjouissantes, ce d'autant plus qu'elles intègrent également les effets de la pandémie, qui n'ont pas été négatifs pour certaines d'entre elles. Il en résulte un report positif sur les comptes 2021.

9100.4011.10 Impôt sur le Capital des Personnes morales années précédentes

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 163'987.10 Gain : CHF 163'987.10

Ce montant est principalement constitué d'un surplus d'impôts 2019 reçus en 2021 de CHF 76'989.90 par rapport aux provisions, ainsi qu'une revue à la hausse de la réserve de prudence appliquée en raison de la Covid à fin 2020 de CHF 90'000.00 sur les impôts en capital 2020.

9101 Impôts communaux spéciaux

9101.4023.00 Impôt sur les mutations immobilières

Budget : CHF 1'500'000.00 Comptes : CHF 1'358'339.00 Manco : CHF 141'661.00

Ce poste avait enregistré en 2019 et 2020 des surplus de recettes, respectivement de CHF 835'664.10 et CHF 1'704'988.20. Cette année, les recettes sont inférieures au budget. Cette rocade est simplement due au fait que l'encaissement a été plus rapide que prévu, en 2019 et en 2020, notamment en relation avec les nombreuses transactions immobilières des nouveaux logements au Platy Centre II.

9610 Intérêts

9610.3401.30 Intérêts des dettes et courtage (charge)

9610.4402.00 Intérêts des placements à CT et LT (produit)

Budget charge : CHF 930'000.00 Comptes : CHF 483'391.35 Disponible : CHF 446'608.65
Budget produit : CHF 0.00 Comptes : CHF - 10'095.55 Gain : CHF 10'095.55

Le report de certains investissements, ainsi que les excellentes conditions obtenues lors des renouvellements de crédits ont pour conséquence la diminution de ce poste et l'écart non négligeable avec le budget. Le coût net des intérêts de CHF 473'295.80 est en lien avec la dette brute qui se monte à CHF 79'000'000.00 au début comme à la fin de l'exercice 2021. Le taux moyen de la dette a diminué de 0,882 % à 0,5991 % par rapport à 2020. Les intérêts produits qui figurent dans le compte 9610.4402.00 correspondent à une partie de la dette au bénéfice d'un intérêt négatif.

9610.4420.00 Dividendes et distribution de bénéfices Patrimoine financier (PF)

Budget : CHF 130'000.00 Comptes : CHF 108'006.60 Manco : CHF 21'993.40

Le montant du dividende annuel reçu de Groupe E Celsius se monte à CHF 108'000.00.

9610.4499.50 Intérêts CODEMS sur investissements Résidence des Martinets

Budget : CHF 255'950.00 Comptes : CHF 231'668.90 Manco : CHF 24'281.10

La CODEMS a revu la rémunération du taux d'intérêt à la baisse, selon le prix du marché.

9990 Non ventilables

9900.4895.00 Prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif

Budget : CHF 1'432'567.75 Comptes : CHF 2'300'000.00 Gain : CHF 867'432.25

Le Service des Communes a récemment établi une nouvelle directive no 12, qui propose différentes variantes pour dissoudre la réserve de réévaluation du patrimoine administratif, constituée au 01.01.2021 lors du passage aux normes MCH2. Cette réserve se monte à CHF 37'441'847.89. Le Conseil communal a opté pour une dissolution linéaire de CHF 2'300'000.- pendant 10 ans, soit de 2021 à 2030 compris, afin de couvrir principalement les amortissements sur les réévaluations, c'est-à-dire sur les biens déjà amortis auparavant, qui font l'objet à nouveau d'un amortissement annuel à comptabiliser, après retraitement MCH2. Voici le détail des opérations de cette réserve :

01.01.2021	Solde initial	CHF 37'441'847.89
31.12.2021	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2022	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2023	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2024	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2025	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2026	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2027	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2028	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2029	Prélèvement annuel	CHF - 2'300'000.00
31.12.2030	Prélèvement annuel	<u>CHF - 2'300'000.00</u>
Sub-total	Valeur résiduelle	<u>CHF 14'441'847.89</u>

Ce montant résiduel de CHF 14'441'847.89 est viré dans la fortune au 31 décembre 2021. Cette opération n'influence pas le résultat de l'exercice 2021.

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 11.12.2019	CHF	224'000.00
-	Investissement 2020	CHF	97'596.85
-	Investissement 2021	<u>CHF</u>	<u>106'124.20</u>

Crédit disponible (provisoire) CHF 20'278.95

21701.5040.101	Démontage pavillons Cormanon, remise en état	CHF	70'000.00
21701.6140.100	Vente des pavillons provisoires de Cormanon	(-) CHF	270'000.00

•	Désinvestissement accordé par le Conseil général en date du 03.10.2019, net	(-) CHF	200'000.00
-	Désinvestissement 2019, acompte	(-) CHF	27'000.00
-	Désinvestissement 2020, solde	(-) CHF	243'000.00
-	Investissement 2021	<u>CHF</u>	<u>49'511.85</u>

Crédit non utilisé (définitif) CHF 20'488.15

21703.5040.102 Rénovation crèche des Dauphins, Ecole de Villars-Vert (avant 5451.5040.100)

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 11.02.2021	CHF	180'000.00
-	Investissement 2021	<u>CHF</u>	<u>133'510.80</u>

Crédit disponible (provisoire) CHF 46'489.20

3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

3210.5060.002 Rénovation mobilier bibliothèque (voir aussi 0292.5040.101)

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 15.12.2021	CHF	82'000.00
-	Investissement 2021	<u>CHF</u>	<u>0.00</u>

Crédit disponible (provisoire) CHF 82'000.00

3420.5030.101 Réfection fontaine, Place minérale de Cormanon

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 14.10.2021	CHF	100'000.00
-	Investissement 2021	<u>CHF</u>	<u>20'000.00</u>

Crédit disponible (provisoire) CHF 80'000.00

6. TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

**6150.5010.001 Bertigny – Villars-Vert aménagement accrochage piétonnier
Passerelle – place**

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 02.10.2014, brut (dont Fr. 450'000.00 participation Agglo et Fr. 132'000.00 Etat)	CHF	1'260'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 16.06.2021	CHF	274'653.70
-	Investissement 2014	CHF	440.05
-	Investissement 2015	CHF	23'046.55
-	Investissement 2016	CHF	30'240.00
-	Investissement 2018	CHF	650.00
-	Investissement 2019	CHF	487'593.45
-	Investissement 2020	CHF	918'069.60
-	Investissement 2021	<u>CHF</u>	<u>74'614.05</u>
	Solde (définitif)	CHF	0.00

6150.5010.009 Entretien lourd selon plan de gestion du réseau routier PGRR-3

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 04.10.2018	CHF	1'700'000.00
-	Investissement 2019	CHF	121'210.05
-	Investissement 2020	CHF	44'305.80
-	Investissement 2021	<u>CHF</u>	<u>29'603.36</u>
	Crédit disponible (provisoire)	CHF	1'504'880.79

6150.5010.024 Modérations de trafic et concept de stationnement

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 28.02.2002	CHF	156'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 17.06.2004	CHF	1'350'000.00
-	Investissement 2002	CHF	117'140.35
-	Investissement 2003	CHF	13'959.00
-	Investissement 2004	CHF	184'420.95
-	Investissement 2005	CHF	283'751.00
-	Investissement 2006	CHF	126'808.15
-	Investissement 2007	CHF	10'846.15
-	Investissement 2008	CHF	44'544.10
-	Investissement 2009	CHF	79'830.55
-	Investissement 2010	CHF	44'936.75
-	Investissement 2011	CHF	111'887.95
-	Investissement 2012	CHF	132'235.70
-	Investissement 2013	CHF	20'660.70
-	Investissement 2014	CHF	17'919.40
-	Investissement 2015	CHF	21'615.35
-	Investissement 2017	CHF	8'078.80
-	Investissement 2018	CHF	46'858.25
-	Investissement 2020	CHF	174.95
-	Investissement 2021	CHF	7'514.10
-	Participation des propriétaires 2006-2009	(-) <u>CHF</u>	<u>81'072.10</u>
	Crédit non utilisé (définitif)	CHF	313'889.90

6150.5010.103	Trans-Agglo, tronçon Grand-Clos (PI)		CHF	4'676'700.00
6150.6320.004	Subvention Agglo, tronçon Grand-Clos (PI)	(-)	CHF	<u>4'273'536.00</u>
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 24.06.2020, net		CHF	403'164.00
-	Investissement 2020		CHF	36'210.80
-	Investissement 2021		CHF	<u>104'397.88</u>
Solde provisoire net du crédit et avant subventions			CHF	262'555.32
6150.5010.108	Trans-Agglo, tronçon Croset-Platy		CHF	3'215'147.00
6150.6320.006	Subvention Agglo, tronçon Croset-Platy	(-)	CHF	<u>1'686'582.00</u>
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 24.06.2020, net		CHF	1'528'565.00
-	Investissement 2021		CHF	<u>16'218.04</u>
Solde provisoire net du crédit et avant subventions			CHF	1'512'346.96
6150.5010.114	Trans-Agglo, tronçon Avry - VsG		CHF	2'250'000.00
6150.6320.009	Subvention Agglo, tronçon Avry - VsG	(-)	CHF	<u>2'250'000.00</u>
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 24.06.2020, net		CHF	0.00
-	Investissement 2021		CHF	<u>6'776.95</u>
Solde provisoire net et avant subventions			(-) CHF	6'776.95
6150.5090.097	Etudes PED Bertigny, part de Villars-sur-Glâne			
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 14.03.2019		CHF	35'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 03.10.2019		CHF	100'000.00
-	Investissement 2019		CHF	47'118.35
-	Investissement 2020		CHF	7'892.00
-	Investissement 2021		CHF	<u>5'359.95</u>
Crédit disponible (provisoire)			CHF	74'629.70
6150.5090.120	Etudes Carrefour Belle-Croix, part de Villars-sur-Glâne			
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 01.10.2020		CHF	250'000.00
-	Investissement 2021		CHF	<u>5'346.00</u>
Crédit disponible (provisoire)			CHF	244'654.00
620.501.100	Requalification route Cardinal-Journet			
620.631.06	Part. de tiers requalification route Cardinal-Journet			

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 05.10.2017, net	CHF	100'000.00
-	Investissement 2018	CHF	174.95
-	Investissement 2019	CHF	2'470.00
-	Investissement 2020	CHF	134'494.70
-	Participation de tiers 2020	(-) CHF	<u>69'207.00</u>
	Crédit non utilisé (définitif) : <u>aurait dû être bouclé en 2020</u>	CHF	32'067.35

6220.5010.001 Aménagement des abris bus voyageurs

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 28.02.2013	CHF	355'000.00
-	Investissement 2014	CHF	<u>107'592.75</u>
	Crédit non utilisé (définitif)	CHF	247'407.25

6220.5010.002 Aménagement d'une voie de bus, chemin des Pensionnats 6220.6320.001 Subvention Agglo, voie de bus, chemin Pensionnats (50 %)

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 11.02.2021, net (Fr. 125'000.00 participation Agglo sur Fr. 250'000.00t)	CHF	125'000.00
-	Investissement 2021	CHF	<u>5'546.55</u>
	Crédit disponible (provisoire)	CHF	119'453.45

7. ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

7101.5031.001 Plan quinquennal 2018 – 2022, captages d'eau potable 7101.5031.004 Plan quinquennal 2018 – 2022, conduites et hydrantes d'eau potable

•	Crédit lié accordé par le Conseil général en date du 14.12.2017	CHF	3'710'000.00
-	Investissement 2018	CHF	131'722.70
-	Investissement 2019	CHF	283'257.51
-	Investissement 2020	CHF	86'538.10
-	Investissement 2021	CHF	197'255.30
-	Subventions ECAB 2018 reçues	(-) CHF	14'624.50
-	Subventions ECAB 2019 reçues	(-) CHF	4'000.00
-	Subventions ECAB 2020 reçues	(-) CHF	40'557.10
-	Subventions ECAB 2021 reçues	(-) CHF	<u>31'365.85</u>
	Crédit disponible (provisoire)	CHF	3'101'773.84

7201.5032.101 Plan quinquennal 2019 – 2023, canalisations des eaux usées

•	Crédit lié accordé par le Conseil général en date du 12.12.2018	CHF	4'950'000.00
-	Investissement 2019	CHF	300'589.57
-	Investissement 2020	CHF	815'502.80
-	Investissement 2021	CHF	542'178.76
-	Subventions cantonales 2021 reçues	(-) CHF	<u>70'000.00</u>
	Crédit disponible (provisoire)	CHF	3'361'728.87

Le Conseil communal propose au Conseil général d'approuver les comptes 2021 tels que présentés ci-dessus.

approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 25 avril 2022

Le Conseiller communal responsable des finances


Olivier Carrel

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel Roulin



Le Syndic


Bruno Marmier